



L'INDE, UN PAYS ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE FACE À DES DÉFIS MULTIPLES

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Inde à Mumbai, Pondichéry, Chennai et Delhi

9 au 16 avril 2026

Du 9 au 16 avril 2026, une délégation du groupe d'amitié France-Inde s'est rendue à Mumbai, Pondichéry, Chennai et Delhi. Conduite par Mme Mireille Jouve, présidente, la délégation, était également composée de MM. Louis-Jean de Nicolay et Jean-Marie Mizzon, membres du groupe d'amitié.

La délégation sénatoriale a consacré une grande partie de la mission à l'enjeu de l'accès à l'eau d'un point de vue économique et au regard de la question du développement durable. Cette visite s'inscrivait dans le contexte particulier de l'année franco-indienne de l'innovation et du renforcement de la diplomatie parlementaire avec la création d'un groupe interparlementaire d'amitié Inde-France au Parlement indien.



La délégation reçue à l'Institut français de Pondichéry par son directeur

I. Renforcer la diplomatie parlementaire : vers un partenariat Inde-France approfondi

A - La création du groupe d'amitié Inde-France au Parlement indien

En 2026, un groupe d'amitié parlementaire Inde-France a été créé au Parlement indien (*Lok Sabha* et *Rajya Sabha*), à l'initiative de députés et sénateurs indiens, dont le président de la commission des affaires étrangères (membre du Parti du Congrès, opposition).

Contrairement à la France (où chaque assemblée a son propre groupe), le groupe indien réunit députés et sénateurs au sein d'une même structure, reflétant une volonté unifiée de renforcer les liens

L'objectif est de dynamiser les échanges entre parlementaires, au-delà des canaux diplomatiques traditionnels.

B - Rencontres clés lors du déplacement

1. Visite du Parlement indien et échanges avec le Sénat

La délégation française a pu visiter le Parlement indien et échanger avec les membres du *Rajya Sabha*, la Chambre haute. Les points communs avec le Sénat français sont nombreux. Le *Rajya Sabha* est élu indirectement, par les assemblées des États, tout comme le Sénat français, qui est élu par les grands électeurs. Les deux chambres jouent un rôle de modération face à la Chambre basse et représentent les intérêts régionaux.

Les échanges ont permis d'observer la vitalité des débats au Parlement indien, marqué par une grande diversité politique et la présence de nombreux partis régionaux. Les sénateurs français se sont montrés très intéressés par le fonctionnement de l'institution parlementaire indienne et par les comparaisons possibles avec le système français.

2. Rencontre avec le président de la Chambre basse (Lok Sabha)

Le Président de la chambre basse, M. Om Birla, a rappelé que l'année 2026 était l'année franco-indienne de l'innovation avant d'évoquer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans les parlements.



La délégation reçue par M. Om Birla, Président de la chambre basse d'Inde

En Inde, la Lok Sabha utilise déjà l'IA pour l'analyse des débats (identification des tendances, des sujets récurrents), la traduction automatique (pour les 22 langues officielles de l'Inde) ainsi que la gestion des pétitions citoyennes (classement et réponse automatisée).

La délégation a également indiqué que l'IA était présente dans les pratiques du Sénat puisqu'elle est d'ores et déjà utilisée dans le cadre de la rédaction des amendements ou encore des comptes-rendus des travaux de la séance.

La délégation a proposé de développer nos échanges dans ce domaine, pour contribuer mutuellement à l'amélioration de nos méthodes de travail. A été évoquée la création d'un groupe de travail commun sur l'IA parlementaire, avec des échanges réguliers entre experts des deux pays.

3. Hommage à Dr. B.R. Ambedkar : le père de la Constitution indienne

Le 14 avril, journée quasi fériée en Inde, est dédié à la célébration de Dr. Bhimrao Ramji Ambedkar, architecte de la Constitution indienne. Né en 1891 dans une famille de basse caste, Ambedkar a marqué l'histoire de son pays par son combat pour les droits des Dalits (intouchables) et son rôle central dans la rédaction de la Constitution, adoptée en 1950.

En tant que président du Comité de rédaction, il a intégré des principes révolutionnaires pour l'époque : abolition des castes, interdiction de l'intouchabilité, droits fondamentaux incluant la liberté, l'égalité et la fraternité, et laïcité de l'État. Il a également œuvré pour la création de réserves de sièges pour les castes défavorisées dans les assemblées législatives. Pour Ambedkar, la démocratie ne se limitait pas au politique : elle devait être sociale et économique, avec une réforme agraire et une éducation pour tous.

Aujourd'hui, son héritage est immense. Plus de 200 millions d'Indiens, issus des castes défavorisées, bénéficient de mesures de discrimination positive grâce à son combat.

Son travail est étudié dans le monde entier comme un modèle de constitutionnalisme social.

La délégation lui a ainsi rendu hommage dans le centre qui lui est dédié, à Delhi. À cette occasion, la délégation a été reçue par le ministre de la Justice indien. Les échanges ont notamment porté sur les œuvres du père de la Constitution.



La délégation rendant hommage au Dr Ambedkar dans le centre qui lui est dédié

II. L'eau et ses différents enjeux en Inde : un défi majeur du XXI^e siècle

A - État des lieux général : une crise hydrique structurelle

L'Inde affronte l'un des stress hydriques les plus sévères au monde, avec une demande en eau qui dépasse largement les ressources disponibles. Selon les dernières études, 21 grandes villes indiennes, dont Delhi, Mumbai, Bangalore et Chennai, pourraient épuiser leurs nappes phréatiques d'ici 2030 si la tendance actuelle se poursuit. Cette crise s'explique par plusieurs facteurs interdépendants.

La surexploitation des eaux souterraines est alarmante : 60 % de l'irrigation et 85 % de l'approvisionnement en eau potable dépendent de ces nappes, dont le niveau baisse de 1 à 2 mètres par an dans certaines régions. La pollution des cours d'eau aggrave encore la situation. Les rivières comme la Yamuna à Delhi ou la Mithi à Mumbai figurent parmi les plus polluées de la planète, avec des taux de demande biochimique en oxygène (DBO) dépassant parfois 490 mg/L, alors que la norme internationale est de 3 mg/L. Les causes de cette pollution sont multiples : rejets industriels non traités, eaux usées domestiques non assainies, et accumulation de déchets plastiques.

Les inégalités d'accès à l'eau sont criantes. À Delhi, même les familles aisées doivent recourir à des camions-citernes pour s'approvisionner, tandis que les habitants des bidonvilles dépendent de réseaux informels, souvent contrôlés par des mafias de l'eau. Les vagues de chaleur extrêmes, qui atteignent désormais 50°C en été, et les sécheresses répétées exacerbent encore cette pénurie, notamment dans le sud du pays, où Pondichéry subit une pression accrue sur ses ressources en raison de l'urbanisation et du tourisme.

B - Deux enjeux clés évoqués lors du déplacement

1. L'eau comme levier économique : le projet IMEC et le port de Mumbai

L'Inde a pris la mesure des opportunités économiques liées à l'eau, notamment à travers le projet IMEC (India-Middle East-Europe Economic Corridor). Lancé lors du G 20 de 2023, ce corridor de 6 000 km vise à créer une dorsale commerciale multimodale (maritime, ferroviaire, numérique) reliant l'Inde à l'Europe. Le port de Mumbai, et plus précisément le *Jawaharlal Nehru Port Authority* (JNPA), en est un *hub* central,

assurant à lui seul près de 50 % du fret conteneurisé indien.



La délégation reçue par le Président-adjoint du Port de Mumbai

2. L'accès à l'eau et le traitement des eaux usées : l'exemple de Mumbai et Suez

La délégation s'est rendue à Mumbai, capitale économique de l'Inde avec ses 20 millions d'habitants. La ville est confrontée à un stress hydrique chronique et à une pollution massive de ses cours d'eau. Pour y remédier, la municipalité a lancé un ambitieux programme de traitement des eaux usées, avec la construction de sept usines, dont la station de Worli, que la délégation a visitée et qui est dotée d'une capacité de 500 000 m³ par jour.

L'usine a été confiée au groupe français Suez dans le cadre d'un contrat historique de 700 millions d'euros, signé pour une durée de 20 ans. Pour la première fois en Inde, les effluents traités répondent aux exigences strictes du *National Green Tribunal*, et 50 % de l'eau recyclée est réutilisée pour des usages non potables, comme l'irrigation ou le nettoyage industriel. Ce projet a également permis de créer 1 000 emplois locaux et sert de modèle pour d'autres mégapoles indiennes comme Delhi ou Bangalore.

III. La présence française en Inde : un héritage vivant et une coopération renforcée

A – La communauté française est majoritairement implantée à Pondichéry

Destination touristique appréciée des Indiens du fait de son cadre historique, de sa situation géographique sur le Golfe du Bengale et du faible niveau de pollution de l'air, la ville de Pondichéry est engagée dans un important programme de développement auquel la France participe avec efficacité.

4

Le territoire de Pondichéry, au sein de l'Union indienne, regroupe les anciens comptoirs français du Sud de l'Inde : Pondichéry (devenu Puducherry), Karikal (Karaikal), Mahé (Mahe) et Yanaon (Yanam). Mais il n'existe pas de continuité territoriale entre ses quatre districts.

Le plus important d'entre eux est celui de la ville de Pondichéry (293 km²). Elle est entourée par l'État du Tamil Nadu, dont la capitale est Chennai (anciennement Madras), à 3 heures de route de Pondichéry et où est situé l'aéroport international le plus proche.

Les liens du territoire avec la France demeurent importants. La communauté française de la circonscription de Pondichéry représente les deux-tiers des Français présents en Inde (6 091 inscrits à Pondichéry pour 8 856 dans toute l'Inde).

Le Consulat général de France, également compétent territorialement pour les États du Tamil Nadu, du Kérala ainsi que les îles Andaman et Nicobar, est implanté à Pondichéry et à Chennai.

B – Pondichéry demeure la pointe avancée de la francophonie en Inde

Sont également installés à Pondichéry le **Lycée français**, créé en 1826 et l'un des plus anciens établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), deux instituts de recherche, l'**Institut français**, inauguré le 20 mars 1955, et l'**École française d'Extrême-Orient**, qui a ouvert ses portes en 1955, sans oublier l'**Alliance française**, établie en 1889 et l'une des plus anciennes du monde.

La délégation a rencontré plusieurs personnalités qui font vivre ces institutions et a pu ainsi mesurer leur engagement. Dans un contexte démographique difficile, l'important travail de levée de fonds et de modernisation du lycée français en est un exemple, de même que les ambitieux projets de conservation du patrimoine, de la mémoire et de la biodiversité conduits par l'Institut français.

Lors d'une cérémonie au Monument aux morts, la délégation a rendu hommage aux Français de Pondichéry morts pour la France et aux nombreux anciens combattants que compte le territoire.

L'engagement de la France dans les projets concernant Pondichéry se poursuit enfin au travers de l'action de l'**Agence française de développement** en soutien aux autorités du Territoire pour le programme *Smart City*. Il s'agit de rénover les infrastructures de la ville et de la doter des moyens de gestion les plus technologiquement avancés, afin de lui permettre de poursuivre sa croissance, tout en garantissant un meilleur cadre de vie à la population. Les sénateurs ont visité deux chantiers conduits par l'AFD : un projet de construction de logements sociaux et de lavoirs publics.

La présence française est également perceptible au travers de la pratique de la pétanque très populaire, puisque Pondichéry envisage la création d'un festival de la pétanque, avec l'objectif notamment de favoriser l'inclusion des femmes par la pratique sportive.

Composition de la délégation



Mme Mireille JOUVE
Présidente du groupe d'amitié
Sénatrice des Bouches du Rhône
(Rassemblement Démocratique et
Social Européen)



M. Louis-Jean DE NICOLAÏ
Membre du groupe d'amitié
Sénateur de la Sarthe
(Les Républicains)



M. Jean-Marie MIZZON
Membre du groupe d'amitié
Sénateur de la Moselle
(Union Centriste)

Composition du groupe d'amitié : https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_618.html